



ROYAUME DU MAROC
DÉCLARATION DE S.E M. MOHAMED BASRI, AMBASSADEUR,
REPRÉSENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES
A LA TRENTIEME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ETATS PARTIES
24-28 NOVEMBRE 2025

Point sur les Technologies Emergentes

M. le Président,

La délégation du Royaume du Maroc se réjouit que les technologies émergentes, en particulier celles basées sur l'Intelligence Artificielle (IA), sont devenues partie intégrante de l'agenda et du programme de travail de notre Organisation, qui devrait bien se doter de tous les moyens nécessaires pour accompagner et suivre le développement majeur qu'ont connu ces technologies au cours des dernières années, aussi bien dans les domaines civils que militaires.

A ce titre, ma délégation salue la vision anticipative du Directeur Général de l'OIAC, ayant placé cette thématique parmi les grandes priorités et salue également le travail en cours réalisé par le Groupe de Travail Temporaire sur l'IA, sous la direction du Conseil Scientifique Consultatif (SAB), dont les recommandations sont attendues avec grand enthousiasme, d'ici la fin de l'année.

Ma délégation se félicite également des différentes rencontres organisées conjointement par le Secrétariat Technique et les Etats Membres, notamment la 1^{ère} Conférence Internationale de l'OIAC, tenue à Rabat, sur le rôle de l'IA dans la mise en œuvre de la CIAC, la Conférence de Berlin sur l'IA et les Armes de Destruction Massive, l'Atelier International de Shanghai sur l'IA et la sûreté et sécurité chimique, ainsi que le Sommet de Paris pour l'Action sur l'IA.

Ces rendez-vous importants ont permis de mettre en exergue les opportunités et les risques de l'IA pour la mise en œuvre de la Convention, l'importance d'un accès équitable aux bénéfices des technologies émergentes, notamment pour les États Parties en développement, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités nationales et la coopération internationale pour en assurer une utilisation éthique et responsable et une gouvernance holistique et interdisciplinaire portant sur l'ensemble des dimensions légales, techniques et sociales.

M. le Président,

Le Maroc, en tant que pays africain, œuvre dans un esprit de positionnement actif, prônant notamment une IA africaine ancrée dans les valeurs culturelles du Continent, ouverte à des partenariats responsables visant à faire de la technologie un vecteur pour la paix et la sécurité internationales, tout en contribuant au renforcement des capacités et des connaissances en la matière, de manière à réduire au mieux les asymétries technologiques et combler le fossé numérique tant au niveau intra régional qu'au niveau interrégional.

Parallèlement, ma délégation attache une attention particulière aux risques d'accès croissant à l'IA, notamment dans le domaine militaire, par les acteurs non-étatiques, en particulier les groupes armés et les groupes terroristes. A cet effet, le Royaume du Maroc appelle à continuer les réflexions et les discussions au sein de notre Organisation pour identifier les pistes et les moyens à mettre en œuvre pour prévenir l'accessibilité de ces groupes aux moyens les habilitant à développer des systèmes opérationnels à base d'IA. Nos réflexions devraient également se pencher sur les moyens de renforcement de la sécurité des bases de données, des installations stratégiques et sensibles, y compris de l'industrie chimique, contre les cyberattaques.

En conclusion, je réitère la disposition du Maroc à coopérer activement avec l'OIAC et les Etats Parties pour approfondir la réflexion sur la manière avec laquelle l'IA peut soutenir la mise en œuvre de la Convention et promouvoir les efforts de renforcement des capacités des États Parties dans ce domaine, particulièrement en Afrique, permettant de concilier entre sécurité, efficience et gouvernance.

Merci pour votre attention.